

AVIS DE COURSE

Challenge Entreprise 72
Samedi 30 Avril 2022
Espace de Loisirs Lac des Varennes 72340 Marçon
Ecole de voile de Marçon
Grade 5C

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021/2024*
- 1.2 - les règles de classes

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à toutes les entreprises, CSE, collectivités locales et territoriales, salariés individuels, famille avec au moins un salarié se disputera sur Hobie Cat Teddy.

4.2 Le tirage au sort des bateaux sera effectué sur place.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile où licence événement FFSE (qui pourra être délivrée sur place)

- Soit la licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » et la FFSE Événement accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- Possibilité de prendre une licence temporaire sur place.

- une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

- 4.3 Les équipes admissibles **doivent se préinscrire** en remplissant le formulaire disponible sur le site www.cvmarcon.fr ou avec **CE LIEN au plus tard le 27 avril 2022.**

- 4.4 Une confirmation d'inscription aura lieu le matin de la régata, en remettant la **fiche d'inscription** (disponible sur le site internet) ainsi que le règlement de 25 euros (chèque, espèces)

5 DROITS A PAYER

- 5.1 Le droit à payer est de 25 euros sans la licence

6 PUBLICITE

6.1 Sans objet

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription : Samedi 30 avril 2022 de 9h à 9h45

8.2 Jour de course:

30/04/2022	Heure du tirage au sort des bateaux
30/04/2022	A partir de 10h
30/04/2022	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
30/04/2022	A partir de 10h30

8.3 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h

11 LIEU

11.1 L'emplacement de la zone de courses est la totalité du Lac

12 LES PARCOURS

Les parcours seront de types triangles ou autres parcours construits adaptés au lac

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.2 1 course sera retirée à partir de 3 courses validées

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux des accompagnateurs devront être déclarés au 06.31.26.34.32

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Le club au 06.31.26.34.32 ou par Email à clubvoilemarcon@gmail.com

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Sur place :

Aire de pique-nique

Aire de jeux

Snack tél : 06.36.06.86.52

Camping du Lac des Varennes : 02.43.44.13.72